

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Commune de FABRÈGUES

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Présents : M. Jacques MARTINIER – Mme Christine PALA — Mme Marie MIANNAY –
M Serge JACOB — M Pierre MONDAIN — Mme Zohra PIETRANTONI –
Mme Annie JOB - M. Georges TOULZA - Mme Marie-Lise OLLUYN –
Mme Julie ANDRE -

Représentés : Mme Catherine LEU (procuration à Mme Christine PALA)
Mme Marie-Louise MARTY (procuration à Mme Marie MIANNAY)
Mme Marie-Carmen GOMEZ (procuration à Zohra PIETRANTONI)
Mme Elisa VEIGA (procuration à M Serge JACOB)

Absents : Mme Doria BELFIHADJ - M J. François CALONNE - M Yves BAILLEUX-
MOREAU

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h30.

Adoption du Compte de Gestion 2023

Madame la Vice-Présidente, présente le Compte de Gestion 2023 de Madame la trésorière.

Les résultats de l'ordonnateur (Compte Administratif 2023) et du comptable (Compte de gestion) étant concordant, il est proposé d'adopter le Compte de Gestion de Madame la trésorière pour l'année 2023.

Le conseil d'administration, ayant entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et en avoir délibéré, adopte le Compte de Gestion tel que présenté à l'unanimité.

Article 1 : Approuve le Compte de Gestion 2023 tel que présenté.

Approbation du Compte Administratif 2023

Madame La Vice-Présidente donne une présentation du Compte Administratif 2023 lequel peut se résumer dans le tableau ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses Déficit	ou Recettes excédent	Dépenses Déficit	ou Recettes excédent
Résultats reportés		68 351,23		25 022,22
Opérations de l'année	114 291,32	73 579,33	13 083,60	1 774,18
Résultats définitifs	114 291,32	141 930,56	13 083,60	26 796,40
SOLDE		27 639,24		13 712,80

Le conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente,
Après en avoir délibéré, adopte le Compte Administratif 2023 tel que présenté à l'unanimité des exprimés.

Affectation du Résultat d'Exploitation de l'Exercice 2023

Monsieur Le Président propose, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, d'affecter le résultat d'exploitation de 2023

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 :

Résultat d'investissement reporté 2023 :	25 022,22 €
Résultat de la section d'investissement 2023 (Déficit) :	- 11 309,42 €

Excédent d'investissement 2023 :	13 712,80 €
Excédent de fonctionnement 2022 :	27 639,24 €
	.../...

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 AU BUDGET 2024 :

- Recettes d'investissement :
001 : Excédent d'investissement reporté13 712,80 €
- Recettes de fonctionnement :
002 : Résultat de fonctionnement reporté 27 639,24 €

Il s'agit tout simplement de reporter l'excédent 2023 sur 2024 : l'argent non dépensé en 2023 est réaffecté sur le budget 2024.

Le conseil d'administration, ayant entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et en avoir délibéré, adopte le Compte de Gestion tel que présenté à l'unanimité.

Adoption du Budget Primitif 2024

Madame la Vice-présidente, présente aux membres du conseil d'administration le projet de Budget Primitif 2024.

Ces derniers font l'objet de discussions entre les membres du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration, ayant entendu l'exposé de Madame la Vice-présidente et en avoir délibéré à l'unanimité des exprimés (abstention : Mme Julie ANDRE).

Article 1 : Approuve le Budget Primitif 2024 tel que présenté.

.../...

Subventions 2023

Monsieur Le Président propose au Conseil d'Administration la liste des subventions qui pourraient être allouées aux associations en 2024.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024.

ORGANISMES	2024
Alliance FSD International	300,00 €
APF France handicap	500,00 €
Association pour le don d'organes	700,00 €
Club de l'Amitié	4 500,00 €
Club Soroptimist	700,00 €
Crèche Famille Rurale	65 000,00 €
Cuisine et Partage	700,00 €
France Alzheimer Hérault	500,00 €
Jouons en Ludothèque	2 658,00 €
La Croix Rouge	700,00 €
Les Jardins du Coulazou	3 200,00 €
Les Restos du cœur	7 000,00 €
Mission Locale Jeune	2 000,00 €
UNAFAM	700,00 €
Union Aveugle et Handicap	700,00 €
TOTAL	89 858,00 €

Le conseil d'administration, ayant entendu l'exposé de Madame la Vice-présidente et en avoir délibéré à l'unanimité des exprimés (abstention :)

M. Pierre MONDAIN – M Georges TOULZA ne prennent pas part au vote car ils sont administrateurs de La Croix Rouge et Info Don 34.

Article 1 :

Approuve les subventions 2024.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20h30